

GRAND STADE DE RUGBY : DÉBAT PUBLIC

du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

cndp
Commission particulière
du débat public
Grand Stade de Rugby

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

CHARTE DE MODERATION ET D'ANIMATION DU SITE INTERNET ET DES RESEAUX SOCIAUX

Le site du débat est un lieu d'échange ouvert à tous les citoyens et à toutes les institutions et organisations. Il a vocation à diffuser les informations relatives au débat public : documents du porteur de projet (le maître d'ouvrage), journaux du débat, lettres électroniques, calendrier des réunions publiques, actualités, etc. Il recueille également les questions, avis, contributions et commentaires du public. Toutes les formes d'expression sont rendues publiques et sont prises en compte dans la rédaction du compte rendu du débat, dans le respect des principes de transparence et d'équivalence qui régissent le débat public.

Le public peut s'exprimer directement sur le site ou transmettre ses messages par e-mail (grandstaderugby@debatpublic.fr) ou encore par courrier postal à la commission particulière du débat qui se chargera ensuite de leur mise en ligne.

Il est exigé de l'ensemble des participants de préciser leur nom, prénom et lieu de résidence afin que le débat se déroule dans un cadre transparent et équitable. Les participants qui s'expriment en ligne doivent également fournir une adresse e-mail valide qui leur est personnelle. Cette adresse n'est pas publiée sur le site, ni communiquée à un tiers (sauf avec accord de l'intéressé(e)), son usage est strictement réservé à la commission particulière.

Le site internet du débat est configuré de manière à ce que les pages où apparaissent les noms, prénoms et lieux de résidence des participants ne soient pas indexées par les moteurs de recherche courants (Google, Yahoo...). Ces données seront visibles sur le site du débat public mais les moteurs de recherche ne renverront pas vers les pages où ils apparaissent.

Chaque message fait l'objet d'une modération à priori : un modérateur vérifie qu'il respecte la charte de modération avant de le publier sur le site.

GRAND STADE DE RUGBY : DÉBAT PUBLIC

du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

cndp
Commission particulière
du débat public
Grand Stade de Rugby

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

Le rôle du modérateur est de préserver et garantir la qualité des discussions. Il veille en particulier à ne pas publier les messages jugés inappropriés ou qui ne respectent pas la législation en vigueur.

Cela concerne notamment les avis, questions, commentaires et contributions :

- qui ne sont pas en relation avec les questions du débat public (hors-sujet)
- qui ne sont pas suffisamment argumentés
- reproduisant un contenu déjà publié sur le site du débat public (copier-coller, répétition)
- dont l'auteur n'a pas précisé son nom, prénom et lieu de résidence, ou dont l'adresse e-mail n'est pas valide
- comportant des attaques, insinuations ou insultes à l'égard d'une organisation ou d'une personne, en particulier si elles sont basées sur la race, les croyances, les origines ethniques ou l'orientation sexuelle
- incluant des propos agressifs, méprisants, obscènes ou à caractère pornographique
- poursuivant des fins commerciales ou publicitaires
- mentionnant des données personnelles (adresses, numéros de téléphone)
- contraires au droit d'auteur, au respect de la vie privée, au droit à l'image

Le modérateur se réserve également le droit de ne pas publier un message, de ne publier qu'une partie du message en supprimant les passages estimés inappropriés ou encore d'apporter des modifications mineures (notamment des corrections grammaticales et orthographiques) dans la mesure où ces modifications ne changent pas le sens du message. Le modérateur s'engage à informer par e-mail l'auteur d'un message de sa publication, de son éventuelle modification ou de son refus. Le modérateur attribue à chaque question, avis ou contribution des mots-clés, qui permettent aux internautes de trier les messages publiés par mot-clé.

Le maître d'ouvrage et la commission particulière s'engagent à répondre aux questions du public dans un délai raisonnable, quand elles portent respectivement sur le projet ou sur le débat.

GRAND STADE DE RUGBY : DÉBAT PUBLIC

du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

cndp
Commission particulière
du débat public
Grand Stade de Rugby

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

Les réponses sont rendues publiques sur le site du débat et envoyées à l'auteur de la question par e-mail ou par courrier postal. La commission particulière vérifie que les réponses apportées par le maître d'ouvrage sont cohérentes et suffisamment complètes avant de les publier et de les envoyer.

Les critères qui régissent les contributions et cahiers d'acteur font l'objet d'un cahier des charges qui leur est dédié.

Utilisation des réseaux sociaux

La commission particulière dispose d'un compte Twitter et d'une page Facebook dédiés au projet en débat. Ces comptes permettent de diffuser des informations relatives au débat : journaux du débat, actualités, agenda des réunions publiques, enseignements des réunions, etc.

Seules les questions et prises de position exprimées en réunion publique, postées sur le site du débat ou envoyées à la commission particulière par courrier ou email seront prises en compte par la commission particulière. Les internautes qui s'expriment sur Facebook et Twitter seront invités à se rendre sur le site officiel du débat pour que leur parole soit prise en compte.

La commission particulière décline toute responsabilité quant aux propos tenus par les utilisateurs de Twitter et de Facebook et se réserve le droit de supprimer des messages jugés inappropriés ou qui ne respectent pas la législation en vigueur.

Cela concerne notamment les messages :

- comportant des attaques, insinuations ou insultes à l'égard d'une personne, organisation ou institution, en particulier si elles sont fondées sur la race, les croyances, les origines ethniques ou l'orientation sexuelle
- incluant des propos agressifs, méprisants, obscènes ou à caractère pornographique
- poursuivant des fins commerciales ou publicitaires
- mentionnant des données personnelles (adresses, numéros de téléphone)
- contraires au droit d'auteur, au respect de la vie privée, au droit à l'image.

CPDP Grand Stade de Rugby

52 boulevard Sébastopol 75003 Paris – 01.73.02.82.85 – grandstaderugby@debatpublic.fr
<http://grandstaderugby.debatpublic.fr> - [f] [grandstaderugby.debatpublic](https://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic) - [t] [@gdstaderugby_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)

GRAND STADE DE RUGBY : DÉBAT PUBLIC

du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

cndp
Commission particulière
du débat public
Grand Stade de Rugby

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

Sur Twitter, les internautes peuvent suivre le compte de la commission particulière ([@gdstaderugby_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)) et sont invités à discuter du projet et du débat à l'aide du mot-clic #grandstaderugby. La commission se réserve le droit de suivre les participants au débat qui disposent d'un compte Twitter ainsi que l'ensemble de ceux qui suivent le sien, selon un principe de réciprocité.

Sur Facebook, les internautes ont la possibilité de s'abonner à la page de la commission ([grandstaderugby.debatpublic](https://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic)) pour pouvoir suivre les actualités du débat. Les messages laissés sur le mur de la page du débat sont modérés a posteriori selon les règles qui régissent les participations en ligne, déjà énoncées plus haut.

Loi Informatique et Libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à grandstaderugby@debatpublic.fr

CPDP Grand Stade de Rugby

52 boulevard Sébastopol 75003 Paris – 01.73.02.82.85 – grandstaderugby@debatpublic.fr
<http://grandstaderugby.debatpublic.fr> - [f] [grandstaderugby.debatpublic](https://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic) - [t] [@gdstaderugby_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)